



## Certificat de conformité Assainissement

Je soussigné, **Bernard PLANO**, Maire de la Commune de Lannemezan, certifie que le Service Assainissement a effectué un contrôle de conformité en date du 20/06/2023.

Conformément à la fiche de contrôle (pièce jointe), l'appartement n°24 situé dans l'immeuble cadastré BD 208 sis 90, impasse du Pic du Midi, est bien raccordé au réseau communal d'assainissement collectif.

Certificat établi pour servir et valoir ce que de droit.

A Lannemezan, le 20 juin 2023



" Le présent certificat est valable pour une durée maximale de 8 ans, sous réserve que pendant cette période n'interviennent pas: de modification du branchement particulier, de changement de destination de l'immeuble raccordé, de changement de nature ou de cessation des activités qui y sont pratiquées, de transformation du déversement spécial en déversement ordinaire, d'un changement d'usager pour cause de vente ou de décès".



## Service de contrôle de l'assainissement

### 1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DEMANDE

Demande reçue le : 09/06/2023

Références du propriétaire :

Nom : PASTOR Eric & Jean-Noël

Adresse : 90, impasse du Pic du Midi – 65300 LANNEMEZAN

Portable :

@ Courriel :

Références du demandeur :

Nom : ABAFIM IMMOBILIER – CUGERONE Nathalie

Adresse : 16, avenue de la Marne – 65000 TARBES

Téléphone : 06.12.73.49.92

@ Courriel : nathalie-c@abafim.com

L'immeuble à contrôler est :

Agé de :  + de 5 ans  - de 5 ans

Individuel,

Collectif : Nombre de logements :

Autres (préciser) :

Adresse de l'immeuble : appartement n°24 - 90, impasse du Pic du Midi

Section cadastrale: BD numéro de parcelle : 208

### 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE

Contrôle de conformité effectué le : 20 juin 2023

par : André POTENZA/Jean-Pierre FORGUES

En présence de : M. PASTOR

Statut :

Locataire	Propriétaire	Copropriété	Agence	Autre
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Raccordement sur le réseau

Nature du contrôle	Appartement 24	
	EU	EP
WC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salle de bain (douche + lavabo + bidet)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuisine (évier + évacuation lave-linge)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Descentes EP	Nombre total : 2
Nombre de descentes branchées sur le réseau EP : 0	
Nombre de descentes branchées sur le réseau EU : 0	
Nombre de descentes traitées sur la parcelle : 2	

Suite à la visite de contrôle, le Service Assainissement émet :

- Un avis favorable à la délivrance du certificat de conformité assainissement
- Un avis défavorable à la délivrance du certificat de conformité assainissement
- Le propriétaire doit se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur dans un délai de douze mois à compter de la date du présent contrôle.
- Une contre visite sera réalisée après travaux.

## 3. OBSERVATIONS

**Le responsable : Gilles de Macedo**  
Lannemezan le 20/06/2023



**Le Maire : Bernard Plano**  
Lannemezan le 20/06/2023

*1/6 JC SUISSIAS*

